

DTA 30

Moyen de Paiement suisse

Simple et efficace, en parfaite intégration avec les logiciels Sage 30 Comptabilité. Le logiciel DTA 30 génère les fichiers des paiements DTA ou OPAE afin de les transférer aux banques ou PostFinance

La sélection des factures fournisseurs à payer est directement issue de Sage 30 Comptabilité. Ensuite, le système génère le fichier de paiement à la date valeur voulue. Lorsque les paiements sont exécutés par la banque, l'utilisateur n'a plus qu'à confirmer en un clic, et les règlements sont directement comptabilisé et lettrés. Ainsi la gestion des règlements fournisseurs est gérée sans faille et sans perte de temps.

Une mise en place Rapide

DTA 30 nécessite extrêmement peu de paramétrage dans la mesure où il utilise les informations connues dans le fichier comptable associé.

Un gain de temps Appréciable

Les opérations relatives aux paiements fournisseurs sont traitées avec rapidité et précision grâce à l'intégration avec Sage 30 Comptabilité.

Des écritures comptables fiables

DTA 30 s'appuie sur un fichier comptable associé à partir duquel les transactions de paiement sont générées.

La traduction comptable est automatiquement générée dans les comptes fournisseurs et trésorerie adaptés.

De plus, les tâches comptables assumées par ce logiciel évitent les erreurs d'imputation.

